

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR L'ABROGATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par arrêté n° 2018-AU-007 du 26 octobre 2018, la Présidente de la Communauté de Communes Quercy Bouriane a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'abrogation de la carte communale de Saint-Projet. Elle se déroulera à la **mairie de Saint-Projet du 20 novembre 2018 au 20 décembre 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture.**

M. Jean-Paul FAIVRE, anciennement chargé de mission aux affaires européennes au secrétariat pour les affaires régionales de Midi-Pyrénées, a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Toulouse.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public. Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à :

Communauté de communes Quercy Bouriane  
98 avenue Gambetta 46300 GOURDON

ou par voie électronique à l'adresse suivante :  
[enquetespubliques-ccqb@orange.fr](mailto:enquetespubliques-ccqb@orange.fr)

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Saint-Projet :

- **le mardi 27/11/2018 de 13h30 à 16h30.**

Mme Marie-Odile DELCAMP, présidente de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, est la personne responsable des projets, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.